LA MOTO - NEIGE

RECHERCHE

SUR LES

CAUSES DES ACCIDENTS

MORTELS

P. Y. DIONNE

Pierre-Y. Dionne, ing.

Bureau des Véhicules Automobiles

QUEBEC
JANVIER 1972

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

I N T R O D U C T I O N

Il se dégage de cette étude une conclusion très importante:

IL N'EXISTE AUCUNE RELATION ENTRE

L'AGE DU CONDUCTEUR ET LE GENRE

DE FAUTE COMMISE LORS D'UN ACCIDENT

MORTEL.

Que ces accidents se produisent sur les routes ou qu'ils se produisent dans des endroits complètement dégagés (les champs), qu'ils se produisent dans des endroits plus renfermés (en forêt ou sur des rivières), il apparaît clairement que les circonstances qui entourent l'accident sont absolument indépendantes de l'âge c'est-à-dire de la maturité du conducteur de la moto-neige impliquée.

Il est donc permis de conclure que dès qu'un conducteur s'installe aux commandes d'une moto-neige, il semble perdre presque instantanément toute notion de sécurité, de prévoyance. Quel que soit son âge, la machine le subjugue... Les fautes qu'il commet sont généralement le signe d'infantilisme ou d'une éducation tout à fait inexistante.

L'excès de vitesse semble être devenu une règle générale chez les motoneigistes. Il semble, également, que la moto-neige ne puisse procurer de plaisir à ses adeptes que lorsqu'elle file à haute vitesse.

1- Collision entre une moto-neige et un véhicule automobile immobilisé et légalement stationné alors que le temps était clair et que la visibilité était bonne = 8

	CHAUSSEE		
	glacée	enneigée	TOTAL
a) Jour	1	1	2
b) Nuit	4	2	6
	5	3	8

Chaussée glacée = 5/8

2- Collision entre une moto-neige et un véhicule automobile en mouvement= 15

ETAT DE LA CHAUSSEE	
glacée	6
enneigée	8
dégagée	1
	15

3- Relation entre les conditions de lumière et l'état de la chaussée.

	CHAUSSEE		
	Dégagée	Enneigée	Glacée
Lumière			
Jour	1	8	7
Nuit	0	13	7
TOTAL (36)	1	21	14

ANALYSE DES ACCIDENTS

GENERALITES

1- NOMBRE DE:

Accidents mortels	36
Morts	37
Blessés	12
Indemnes	4
Occupants (Total)	53

2- LIEU DES ACCIDENTS

1- Routes principales	3
" secondaires	16
" rurales	5
2- Rues de municipalités	4
3- Voies ferrées	4
4- Champs	3
5- Rivière	1

3- LUMIERE

Jour	16
Nuit	20

4- COLLISION AVEC:

1- Vehicule automobile en mouvement sur route	
Auto	15
Camion + Autobus	4
Moto-neige	1
2- Objet fixe	
Auto stationnée	8
Arbre	2
Pont	1
3- Piéton	1
4- Train	
Au passage à niveau	3
Sur voie ferrée	1

5- CONDITIONS DE VISIBILITE:

1- Bonne	15
2- Réduite par	
Profil (côte et/ou courbe)	9
Intersection	6
Passage à niveau	3
3- Météo (chute de neige poudrerie)	3
TOTAL:	36

LES CONDUCTEURS DES MOTOS-NEIGE

1- AGE

Quatre des 36 conducteurs de moto-neige impliqués dans les accidents mortels étaient âgés de moins de 16 ans. Les autres étaient âgés entre 17 et 67 ans.

2- PERMIS DE CONDUIRE

Quinze des 32 conducterus âgés de 17 et plus n'étaient pas en possession d'un permis de conduire.

Parmi les 17 conducteurs de moto-neige qui étaient en possession d'un permis de conduire, 14 détenaient un permis de conduire et 3 détenaient un permis de chauffeur.

Un seul de ces conducteurs possédaient un permis de conduire avec une restriction (04).

Aucun des conducteurs impliqués ne fut reconnu coupable d'avoir conduit alors que son permis de conduire était suspendu.

3- MORTS

Cinq des 15 conducteurs qui n'étaient pas en possession (au moment de l'accident) d'un permis de conduire s'en sont tirés avec des blessures seulement.

Un conducteur détenant un permis de conduire s'en est tiré indemne.

Tous les autres conducteurs de moto-neige (30) ont été tués dans ces accidents.

30/36 = 83%

4- OCCUPANTS

36 motos-neige = 53 occupants.
37 des 53 occupants, soit 70%, ont été tués.
49 des 53 occupants, soit 93%, ont été tués ou blessés.
4 des 53 occupants, soit 7½%, s'en sont tirés indemnes.

5- LE SEXE DES CONDUCTEURS

Masculin:	32	-	89%
Féminin:	4	-	11%
TOTAL	36		100%

Trois des quatre conducteurs de sexe féminin étaient âgés de moins de 17 ans.

6- OCCUPATION

Ecoliers - étudiants	- 7 = 19½%
Collets-blancs	- 7 = 19½%
Travailleurs manuels	-22 = 61%

Distribution horaire en âge

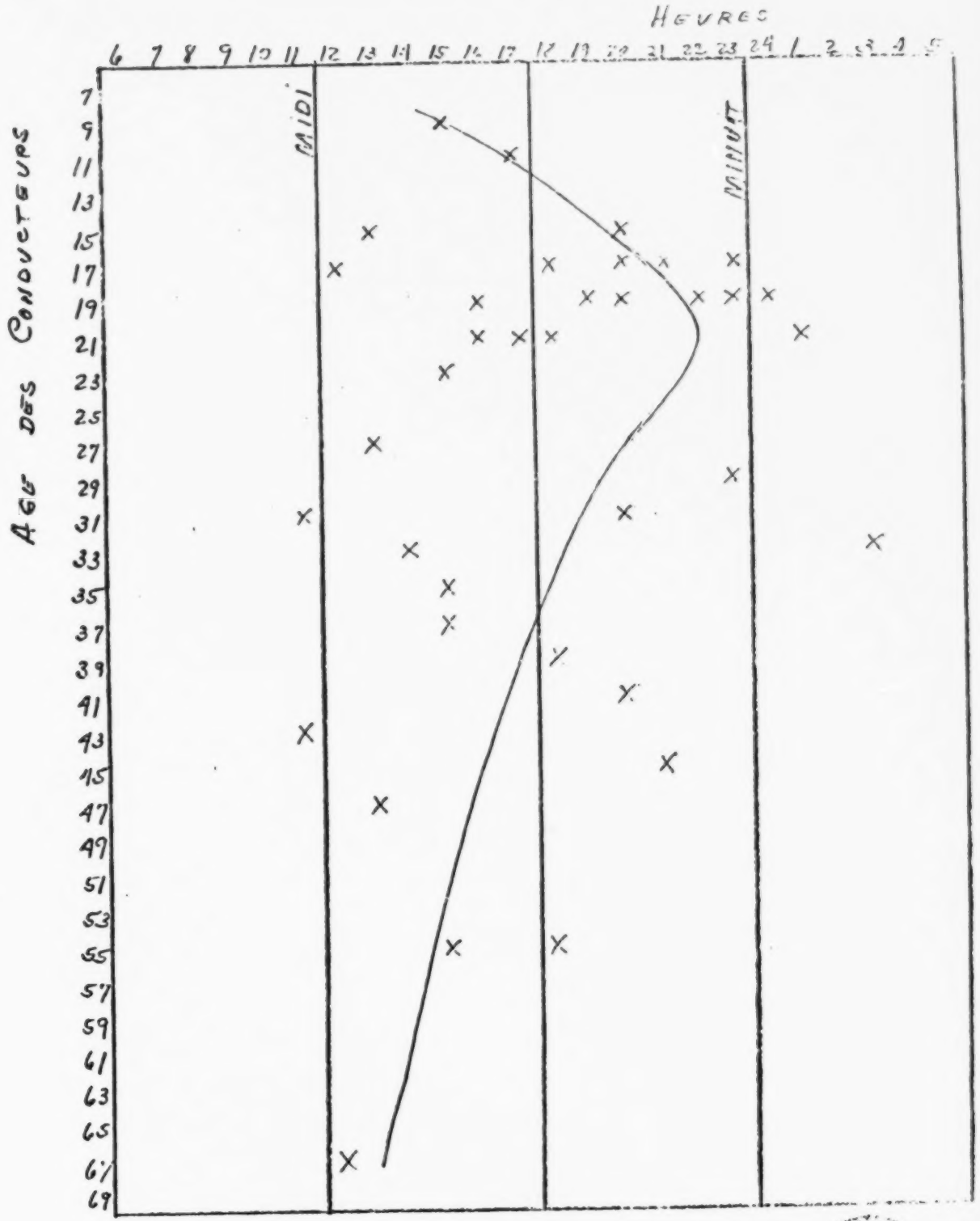

CONSIDERATIONS

Distribution horaire - Age des conducteurs - Lieu géographique.

Cette recherche des causes d'accidents mortels impliquant la moto-neige a démontré que ces accidents sont peu nombreux du lundi au jeudi inclusivement. Par contre, on remarque une recrudescence très marquée après 23 h le vendredi.

La période qui s'étend entre midi le samedi et 18 h le dimanche soir est celle où on enregistre une augmentation considérable des accidents mortels en comparaison des jours de la semaine. Ce phénomène est relié directement aux habitudes sociales et à l'instinct grégaire de notre civilisation.

Il apparaît comme certain que le facteur "alcool" est directement relié à la concentration du nombre des accidents du vendredi soir entre 23 h et 2 h.

Cette étude a révélé que les très jeunes et les plus âgés circulent durant la clarté du jour tandis que les jeunes gens dans la vingtaine préfèrent se balader tard dans la nuit. Cet autre phénomène est le reflet de toutes nos habitudes sociales récréatives lesquelles s'accompagnent généralement d'une consommation d'alcool.

Cinq accidents mortels se sont produits sur des routes rurales:

4 le jour - 1 la nuit

3 sur route enneigée - 2 sur route glacée.

Trois de ces accidents sont survenus alors que la moto-neige circulait au centre de la route. Deux de ces trois accidents sont survenus alors que la moto-neige filait à une vitesse excessive.

Seize des 36 accidents qui font l'objet de cette étude sont survenus sur des routes secondaires:

6 le jour - 10 la nuit

7 sur route enneigée - 8 sur route glacée - 1 sur route dégagée.

Dix de ces 16 accidents sont survenus alors que la moto-neige circulait au centre de la route. Quatorze de ces 16 conducteurs conduisaient leur moto-neige à une vitesse jugée excessive.

Trois des 36 accidents mortels sont survenus en plein champ, la nuit, temps clair, à une vitesse excessive. La vitesse excessive a également été la cause directe des trois accidents mortels survenus à un passage à niveau.

Cette étude démontre clairement que le "Conseil Canadien de la Sécurité" a raison de dire: La STUPIDITE des conducteurs de moto-neige est la cause première des accidents.

ALCOOL

Cette étude sur les causes d'accidents mortels impliquant la moto-neige a permis de découvrir que huit des 36 conducteurs impliqués, (soit 22%), avaient ingurgité de l'alcool en trop forte quantité. On peut donc conclure qu'au moins un accident mortel sur cinq est dû à la consommation abusive de boissons alcooliques.

CONCLUSION

1- Il n'existe aucune relation directe entre les causes de ces accidents et l'âge des conducteurs des motos-neige impliqués.

2- Quel que soit l'âge des conducteurs, on note le caractère infantile des fautes commises lors de ces accidents.

3- Les fautes qui caractérisent ces accidents mortels sont identiques à celles que commettent les motoneigistes, en général, lorsqu'ils causent des dommages matériels à la propriété privée.